

NEWS

SOLIDARNOSCI

mensuel
Date: Novembre 1992
No: 179



ISSN 0771-9388
Editeur responsable : Joanna Pilarska
15, Drève des Aubépines, 1332 Genval, Belgium
tél. 02/652.12.20 fax 02/652.02.88 tlx 24464 sol bk b

NSZZ Solidarnosc participe à la vie politique et sociale

Une interview avec M. Krzaklewski, Président de NSZZ Solidarnosc

Plus il y a de débats au Parlement, plus on parle des députés de Solidarnosc. Notre groupe parlementaire est-il contrôlé par le Syndicat?

Le groupe - comme en ont décidé le Congrès et la Commission Nationale - a le statut d'un organe syndical et non pas politique. D'autre part, il fonctionne dans le contexte politique du Parlement, ce qui fait qu'une exigence de rester entièrement apolitique n'est pas réaliste. Ainsi, dans les relations entre le Syndicat et le groupe, ce qui est le plus important, ce n'est pas le contrôle mais - tout en sauvegardant la souveraineté parlementaire - le maximum d'avantages obtenus pour le Syndicat par son intermédiaire. Il existe des déclarations écrites des députés promettant la réalisation du programme de Solidarnosc. Jusqu'à présent je n'ai pas de preuves formelles pour rompre les promesses pré-électorales. Une seule personne a quitté le groupe en reniant son engagement.

Est-il réaliste d'essayer de faire passer notre programme au Parlement? Le Groupe de Solidarnosc n'y est pas le seul et, par la force de choses, participe à divers accords tactiques ne fût-ce que pour défendre des lois importantes pour les syndiqués.

J'observe avec inquiétude qu'au Parlement la tactique devient l'art pour l'art. Elle dépasse l'agir constructif. Cela n'est bon ni pour le Syndicat ni pour les intérêts de l'Etat. La tâche primordiale de ce Parlement est la création du fondement juridique nécessaire pour pouvoir réaliser les réformes et se détacher formellement du système précédent au lieu de pratiquer des exercices tactiques.

Cette réprimande s'adresse-t-elle à nos députés?

J'ai à l'esprit tout le Parlement. En comparaison avec d'autres groupes, cela concerne moins nos députés ou sénateurs. Il arrive pourtant, et c'est normal dans une démocratie, que certaines structures ou certains syndicalistes ont une opinion critique en ce qui concerne l'activité de leurs députés.

Quels sont les plus importantes demandes du Syndicat à l'égard du groupe?

Le groupe doit voter comme le souhaite le Syndicat; il ne peut entrer dans une coalition politique; il ne peut appartenir à aucun parti.

Mais il peut s'engager dans les pactes tactiques...

Seulement, si cela augmente la probabilité de réaliser nos objectifs. Par exemple, une médiation du groupe au moment de la formation du gouvernement de Mme Suchocka a été nécessaire afin de créer un partenaire


concret dans les pourparlers avec le Syndicat: l'employeur d'Etat. Encore, il s'agissait d'un partenaire majoritaire au Parlement n'ayant pas de racines communistes. Malgré l'absence de consultations à ce sujet, nous avons estimé que l'action du groupe peut produire des effets souhaités. Le nouveau Gouvernement dispose d'une faible majorité, ce qui signifie que les décisions négociées peuvent être traduites dans des lois. Cela n'est pas certain avec un Gouvernement minoritaire. En outre, les voix de notre groupe peuvent faire pencher la balance, ce qui constitue un moyen de pression sur le Gouvernement.

Bientôt, on va voter sur les amendements budgétaires. La position du Syndicat est-elle bien claire ?

Le Présidium s'est déjà prononcé au sujet des coupes dans le fonds des pensions; ces limitations ne peuvent s'appliquer aux pensions les plus faibles. Je crois qu'en général les députés vont essayer de limiter les résultats de la tactique des coupes en indiquant de nouvelles sources d'alimentation du budget, par exemple par un contrôle accru des impôts. Cela vise spécialement le secteur privé.



4°P. 12007



Quelle est votre attitude vis-à-vis du Président Lech Walesa; vous vous êtes rencontrés récemment... Cette rencontre s'est passée dans une ambiance tendue. J'ai souligné la nécessité des changements systémiques dans la politique socio-économique en le mettant en garde contre les transformations superficielles susceptibles de mettre la société

en colère. Un autre sujet de nos conversations constituent les relations du Président avec "Siec" (un réseau non-formel des militants syndicaux des plus grandes industries du pays). Je l'ai mis en garde contre la création d'une plate-forme séparée pour les négociations avec les structures du même syndicat; ceci signifie l'affaiblissement de son intégrité et constitue une violation des lois syndicales. Un échange passionnel s'est engagé à propos de la création d'une coalition de toutes les forces vives de Solidarnosc. A mon avis, cela peut constituer une base d'action pour combattre le chômage et la corruption. Mais cela ne peut limiter la souveraineté du Syndicat.

Ne craignez-vous pas que le Président pourrait vouloir transformer une partie de NSZZ Solidarnosc en son propre parti politique? Le mouvement "Siec" s'était déjà déclaré "l'armée du Président".

Cela n'est pas un secret, "Siec" pourrait être utilisée comme une réserve pour un éventuel parti présidentiel. Au sein du Syndicat il n'y a pas d'unanimité sur la création d'un parti politique en tant que son émanation. Je l'ai souligné dans mes conversations avec le Président. Nous refusons une identification avec un parti quelconque. Nous venons de revivre comme syndicat, non chargé d'une tâche de créer une structure de pouvoir. C'était lourd à porter. D'ailleurs "Siec", elle-même, ne souhaite pas une identification comme parti. Ces tentations sont le fait de quelques militants syndicaux locaux et cela n'est pas un danger pour le Syndicat.

Quelle fut la réaction du Président?

Il est réaliste et je pense qu'il a compris l'importance de sauvegarder l'intégrité du Syndicat. Les grèves du mois d'août pourraient avoir ici une influence. C'est grâce à Solidarnosc que les tensions sociales d'alors n'ont pas été utilisées contre la démocratie. Le Président est préoccupé de ne pas pouvoir contrôler entièrement le mouvement de "Siec".

Quelles sont les relations entre le Syndicat et le Gouvernement? On dit que le "pacte sur l'entreprise" n'est qu'une "carotte" pour le Syndicat, pour assurer la paix du Gouvernement pour quelque temps.

Nous voulons que cette paix découle d'une situation sociale réelle et ne soit pas un artifice. Le "pacte sur l'entreprise" n'est pas un cadeau-surprise mais le résultat d'un long effort de notre part. Depuis longtemps nous cherchons des solutions aux problèmes de l'endettement des entreprises, des garanties sur les salaires, l'abandon des taxes sur l'excédent des revenus, des conventions collectives, la diversification des modèles de privatisation. Nous souhaitons obtenir des changements en matière de normes systémiques dans les mécanismes économiques et une large vision

des lois syndicales. Cela aura naturellement un impact sur le processus de privatisation. Nous voulons bâtir les fondements légaux pour construire une nouvelle réalité sociale. Cette tâche devrait s'imposer quelle que soit la situation politique. Dans le domaine des lois syndicales, nous avons à gagner une chose importante: un nouvel outil réglementaire d'activité syndicale.

Croyez-vous que le succès des négociations de NSZZ Solidarnosc sera profitable au pays?

Je le crois. Nous observons depuis longtemps la baisse des revenus réels, mais en même temps la conjoncture devient positive et le PNB augmente. Nous négocions partant du principe que, vers la fin de l'année, les revenus réels vont augmenter. Ceci constitue notre première condition. Nous tenons compte d'une possible inflation incontrôlée et c'est pourquoi nous suggérons l'introduction de réelles conventions collectives afin d'empêcher la montée d'une spirale inflationniste. Nous voulons éviter des conventions irréalistes et démagogiques servant uniquement à augmenter la popularité d'un groupe politique ou syndical.

Comment appréciez-vous l'actuel "état de santé" du Syndicat? Après tout, vous avez des concurrents qui mènent des négociations séparées.

Nous avons demandé des négociations séparées. En cas de refus, nous aurions revendiqué nos droits par une autre voie légale. Nous n'allons pas négocier avec l'OPZZ car c'est le syndicat qui coopère avec le parti des ex-communistes. L'OPZZ est dans l'opposition vis-à-vis du Gouvernement et je ne crois pas à leur bonne volonté dans les négociations. Ce n'est qu'une tactique politique. Peut-être la base de l'OPZZ le perçoit d'une autre manière mais les leaders sont organiquement liés avec le bloc post-communiste et servent leurs intérêts.

L'OPZZ prétend être plus nombreux ...

Balivernes! Nous avons procédé aux sondages dans plus de cent entreprises. Dans nombre d'elles Solidarnosc a plus de membres. L'OPZZ présente des fausses statistiques. Malheureusement, ces chiffres tronqués sont souvent repris de manière non critique par les médias.

Cela ne constitue-t-il pas une tentation pour le Syndicat pour devenir une nouvelle "force motrice"?

Non, car nous ne cherchons pas le pouvoir politique. Nous défendons les droits des travailleurs et surveillons le processus de réformes entamé par Solidarnosc.

Une si grande diversification et division interne du Syndicat ne risque-t-elle de provoquer une rupture?

Comparés avec d'autres organisations, nous sommes solides. Permettez-moi de vous donner un exemple: l'élection du même président à deux reprises au cours d'une brève période d'un an et demi. Quant aux divisions internes, il arrive qu'une région ou un groupe de militants publie une déclaration radicalement critique mais c'est tout. C'est la logique de la démocratie. Mais ils ne pensent jamais quitter le Syndicat. Le mouvement "Siec" coopère déjà avec la Commission Nationale. Ce sont les politiciens et, hélas, les journalistes, qui attendent une spectaculaire désagrégation de NSZZ Solidarnosc. Mais ce ne sont que des vœux pieux. ■